



LE 22/11/2019, TOUTES ET TOUS A LA GRANDE KERMESE !!!

Le vendredi 22/11/2019, tous les salariés des CPAM du Havre et de Rouen Elbeuf Dieppe (ainsi que des collègues du Service Médical, du Service Social, de l'UC-IRSA, et nos futurs collègues du régime des Indépendants) sont « invités » à une grande assemblée générale (avec stands, ateliers...) aux Docks du Havre.

Pour les organisations syndicales CGT, FO et SUD, cette grande rencontre organisée par la Direction et la Caisse Nationale est un trompe-l'œil et ne doit pas masquer les difficultés rencontrées tous les jours dans nos organismes, difficultés accentuées depuis le lancement de ce fameux rapprochement départemental.

Précisons que c'est la CNAM qui finance cette journée (entièrement ?), faut-il s'en inquiéter ?! Il a fallu batailler pour obtenir une enveloppe liée à la prime Macron pour les agents, mais il y a des fonds disponibles pour organiser une journée qui met à l'honneur Direction et CNAM !

Rappelons le contexte : depuis plusieurs années, la CPAM RED et la CPAM du Havre sont contraintes par la CNAM à des opérations de rapprochements. M. Peix a été nommé directeur commun des deux CPAM en juin 2015 pour initier ce projet (il a certainement réussi sa mission puisqu'il est désormais Directeur Délégué aux Opérations à la CNAM !). Pour ne rien arranger, cette démarche a démarré en même temps que le TRAM imposé par la CNAM au niveau national. Depuis son arrivée comme directeur « général » (et non plus directeur commun) en Juillet 2018, M. Boyer a accentué la démarche initiée par M. Peix, notamment avec la mise en place d'une direction 100% commune, et désormais un pilotage unifié pour la quasi-totalité des activités (phase 2). Pourtant, M. Boyer assure que la poursuite du rapprochement n'est pas une phase 3, rappelons tout de même qu'un schéma commun Ressources Humaines est également prévu, ainsi qu'un Intranet !!!

De plus, lors de la consultation des CSE en mars 2019 au sujet de cette phase 2 du rapprochement (sur le pilotage départemental), la Direction a assuré que cela ne changerait rien pour les techniciens. Est-ce vrai ? Pour les organisations syndicales, la réalité est bien différente : les agents sont contraints à toujours plus d'adaptabilité, et ce pour quels résultats vis-à-vis de nos assurés sociaux (fermetures d'accueil, délais de traitement toujours aussi longs...) ?

Il est légitime que le personnel s'inquiète pour son avenir, l'horizon professionnel étant de plus en plus obscurci : réduction du champ de compétences, diminution de la variété des tâches, perte d'autonomie, accroissement de la charge de travail, augmentation du nombre de déplacements, dégradation de l'ambiance au travail ne sont que quelques exemples. Pourquoi d'ailleurs autant de demandes de télétravail ?

Côté Le Havre, il est humain de s'inquiéter sur son devenir : les salariés de la CPAM RED ont connu la fusion de 2010 et certains collègues ont dû changer d'activité. Il faut garder à l'esprit que ce que nous subissons est unique en France, depuis les fusions de 2010. Même les CPAM de Pau et Bayonne en sont loin, les quatre CPAM du Nord et les deux CPAM du Pas-de-Calais ne font même pas de rapprochement !!!

Les organisations syndicales des CPAM du Havre et RED demandent à la Direction et à la CNAM une réaffirmation et une vigilance sur les points suivants :

- pas de fusion des deux CPAM Seine-marines.
- égalité entre toutes les CPAM de France, et donc entre RED et Le Havre (pas de comparaison entre les deux organismes).
- vigilance accrue aux conditions de travail, risques psycho-sociaux, arrêts maladie...
- une valorisation du contexte Seine-marin en tant que terrain d'expérimentation transposable à l'ensemble du réseau.